

CHAMPIONNAT DE FRANCE TRAIL FSGT

TRAIL DES HAUTEURS



Dim. 13 octobre 2024

28 km

14 km et 5 km
Mini trail, dès 6 ans

à travers
LES 9 VILLES
D'EST ENSEMBLE



Inscriptions : fsgt93.fr

+ Animations sur le village associatif





MOT DU CO-PRÉSIDENT DU COMITÉ FSGT 93 MONSIEUR CLÉMENT RÉMOND

Bienvenue au Trail des Hauteurs 2024, support des championnats de France FSGT de Trail !

Depuis 2022, notre comité départemental FSGT 93 organise, avec le soutien de l'EPT Est Ensemble, cette course exceptionnelle et unique ! La course la plus stylée du 93 vous fera découvrir la Seine-Saint-Denis comme vous ne l'avez jamais vue : des parcs, des chemins, de l'eau, des forêts, du dénivelé, des quartiers pavillonnaires, des quartiers populaires, des monuments ... en bref, des richesses environnementales, patrimoniales, et humaines, rassemblées autour de parcours inédits, pour un événement sportif populaire.

Créé en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques avec le soutien du Fonds de dotation Impact et Héritage de Paris 2024, le Trail des Hauteurs est devenu en deux ans un événement sportif majeur en Île-de-France. Il s'inscrit dans la durée comme un réel héritage des Jeux et des politiques publiques, grâce à l'engagement volontariste de l'EPT Est Ensemble et des neuf villes qui le composent, pour développer le Grand Chemin : une voie verte qui relie les villes du territoire et qui permet aux habitant-es d'avoir des espaces de respiration, de fraîcheur en augmentant la présence végétale, de faciliter l'accès aux mobilités douces, et en créant de nouveaux espaces de loisirs, notamment sportifs.

C'est dans cette optique d'activation sportive des territoires et de développement de nouvelles formes de pratiques sportives, que la FSGT 93 organise le Trail des Hauteurs, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales pour répondre aux besoins des habitant-es. La FSGT 93 accorde une importance particulière aux activités de compétition et chaque saison s'engage à aider, soutenir, renforcer, valoriser la pratique de compétition FSGT. Notre priorité, avec nos clubs et commissions sportives, est de créer les conditions pour que chacun-e puisse atteindre le meilleur niveau possible, grâce à un cadre qui n'exclut pas, et à des organisations de qualité, valorisantes.

Il est dès lors de tradition d'accueillir en Seine-Saint-Denis des épreuves fédérales, en les inscrivant dans cette démarche. C'est donc toujours une fierté que d'accueillir des championnats de France FSGT dans le 93, et nous nous réjouissons que ces championnats de France FSGT de Trail intègrent notre bel événement du Trail des Hauteurs. Quelques semaines après l'organisation historique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 que nous avons eu la chance d'accueillir en Seine-Saint-Denis et à Paris, la FSGT 93 prouve en actes que la compétition et le sport de haut niveau sont aussi accessibles pour le plus grand nombre.

Ce Fédéral de Trail FSGT 2024 s'annonce donc grandiose, puisque vous, traileur-euses des clubs FSGT, vous mesurerez à près de 3000 personnes sur des parcours relevés et inédits, dans une ambiance de feu que vous n'êtes pas près d'oublier !

Je profite de ce mot d'accueil pour remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, toutes celles et tous ceux qui vont œuvrer à l'accueil et l'organisation de cette épreuve, les collectivités territoriales et les agent-es municipaux, et les différents partenaires. Cet engagement collectif exceptionnel permettra de vous accueillir dans des conditions optimales, chaleureuses et conviviales.

Pleine réussite à tous-tes les athlètes, quels que soient votre niveau, vos objectifs : prenez du plaisir et amusez-vous !

Et que le sport humaniste et populaire soit encore plus beau après ce Trail des Hauteurs et ces championnats de France de Trail FSGT 2024 !

M. Clément Rémond

Co-président du comité FSGT de Seine-Saint-Denis



MOT DU PRÉSIDENT D'EST ENSEMBLE

MONSIEUR PATRICE BESSAC

Chères participantes, chers participants,

Nous sommes fiers et heureux pour cette 3ème édition du Trail des Hauteurs d'accueillir les participants du championnat de France FSGT de Trail 2024, dont le Trail des Hauteurs et support cette année sur le territoire d'Est Ensemble !

Le parcours de 28 km traversera les 9 villes du territoire d'Est Ensemble : Romainville, Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil. C'est l'occasion de vous faire découvrir la diversité insoupçonnée de notre territoire populaire et riche de sa grande diversité. En empruntant les rues animées, en traversant les parcs, vous aurez de beaux dénivelés qui offrent des panoramas inattendus ! Vous serez surpris par la diversité des paysages, passant de l'urbanisme dynamique aux havres de verdure, offrant à la fois des défis techniques et quelques moments de répit !

Cet événement, organisé par la FSGT 93, soutenue par l'EPT Est Ensemble, est rendu possible grâce à l'implication des neuf villes traversées, au CDOS 93 et aux bénévoles. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées pour le sport populaire et particulièrement nos partenaires qui, par leur engagement, permettent à cette course de grandir chaque année.

En attendant de vous retrouver sur la ligne de départ, nous vous souhaitons une excellente préparation.

M. Patrice Bessac,

Président d'Est Ensemble

PRÉSENTATION

Le Trail des Hauteurs est un évènement sportif et populaire inédit qui marque l'histoire du sport en Seine-Saint-Denis, juste après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ! Un parcours exceptionnel de 28 km traversera les 9 villes du territoire d'Est Ensemble, Romainville, Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Le Pré Saint Gervais, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil, et deux autres de 14 et 5 km, qui vous feront découvrir les secrets et richesses les plus insoupçonnés du territoire, à travers des chemins entre nature et ville.



De nombreuses activités sportives et culturelles animeront notre village sportif et associatif de 14 h à 18 h, offrant une expérience enrichissante et fédératrice pour toutes et tous. Ces activités, animées par le CDOS 93, mettent en valeur des clubs locaux et des sports variés allant du rugby à la boccia. Au sein du village associatif et culturel, vous retrouverez aussi des biens des acteurs de santé que des associations culturelles locales.



MOYENS D'ACCÈS

- **ADRESSE DU TRAIL :**

8 avenue du Colonel Fabien, Île de loisirs de la Corniche des Forts, Romainville 93230.

- **Par la route :**

Par la N3 jusqu'au croisement Raymond Queneau à Bobigny / Pantin.

Par la A3 sortie Romainville / Montreuil.

- **Par le train :**

Depuis la Gare du Nord / la Gare de l'Est / la Gare d'Austerlitz : ligne 5 direction Bobigny jusqu'à la station Bobigny – Pantin Raymond Queneau puis à pied.

Depuis la Gare de Lyon : ligne 1 jusqu'à la station Bastille puis ligne 5 jusqu'à la station Bobigny – Pantin Raymond Queneau.

Depuis la Gare Montparnasse : ligne 4 jusqu'à la station Gare de l'Est puis ligne 5 jusqu'à la station Bobigny – Pantin Raymond Queneau.

- **Par les transports en commun :**

Station de métro Bobigny – Pantin Raymond Queneau ligne 5.

Bus 129 arrêt Romainville – Vassou.

Bus 318 arrêt Bretagnes.

PLAN DES PARCOURS

Vous trouverez via ce lien les différents parcours avec les traces GPX téléchargeables.

<https://tracedetrail.fr/fr/event/trail-des-hauteurs-2024>

Les parcours seront totalement balisés et sécurisés par des équipes de bénévoles.

Plusieurs ravitaillements seront mis à la disposition des participant-es tout au long du parcours :

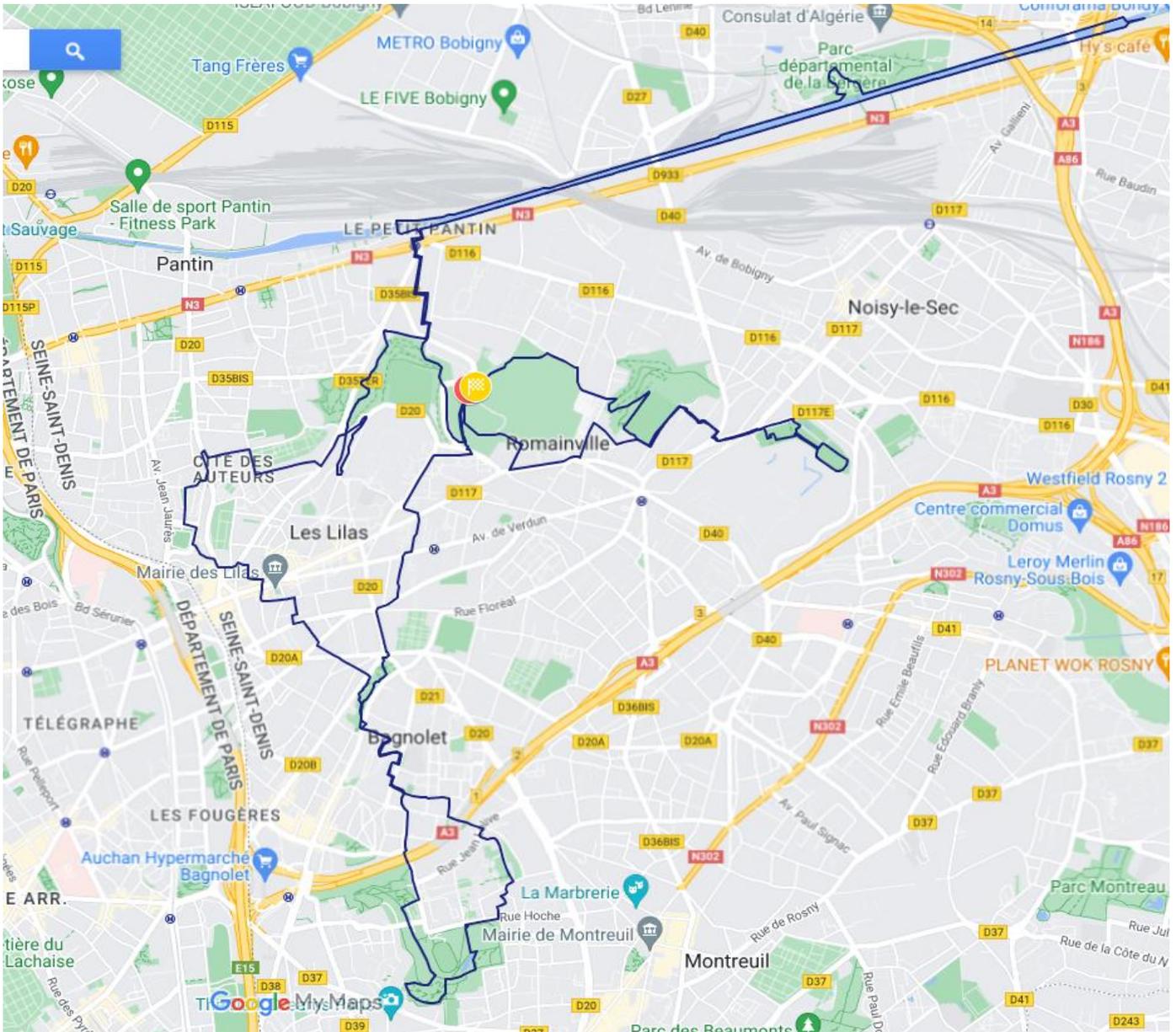
- 1. Le long du canal de l'Ourcq au km 7**
- 2. Dans le parc Josette et Maurice Audin, dans la ville des Lilas au km 15**
- 3. Dans le parc Jean-Moulin – Les Guilands dans la ville de Montreuil au km 17**
- 4. Dans le parc du stade Huvier dans la ville de Noisy-le-Sec au km 25**

Pour le 14 km, seuls les ravitaillements 2 et 3 seront accessibles sur leur parcours.

La sécurité de l'ensemble des parcours est assurée par une large équipe de volontaires, ainsi que des forces de l'ordre (Police Municipale et ASVP) et des agent-es de sécurité. Au total, ce sont près de 150 personnes qui sont mobilisés pour orienter et sécuriser les parcours.

Le Trail des Hauteurs vous fera emprunter différents terrains allant des chemins de terre au bitume.

Parcours du 28 km



ACCUEIL ATHLÈTES ET SPECTATEURS

- **ACCUEIL / RETRAIT DES DOSSARDS :**

Tous les renseignements sur l'organisation de la journée vous seront donnés via le/la speaker-ine et les bénévoles. Le retrait des dossards s'effectue la veille de l'événement au village de départ / arrivée à l'Île de loisirs de la Corniche des Forts à Romainville entre 10 h et 18 h. En cas de déplacements longs et d'horaires contraignants, un accueil spécifique avec les dossards des athlètes n'ayant pas pu les récupérer au préalable sera mis en place le jour même. Pour toute demande spécifique, écrire aux adresses mail suivantes :

mleboubennec@fsgt93.fr / audrey.larrieu-dessus@idf.fsgt.org / cbugliery@fsgt93.fr

- **LE SECRÉTARIAT – INFORMATIQUE :**

Le secrétariat sera assuré à l'accueil du village.

Les officiels remettront les dossards des inscrits à cette occasion aux différents groupes qui se présenteront à l'accueil.

Les classements complets seront disponibles sur le site de la FSGT 93 à la suite de la course.

En cas de problème et/ou de contestation, des feuilles de réclamation sont à disposition des responsables des clubs au secrétariat.

- **VESTIAIRES / DOUCHES / TOILETTES :**

Veuillez noter qu'il n'y a pas de douches disponibles directement sur place. Merci de suivre les panneaux indiquant l'emplacement des vestiaires, situés à côté de la consigne. Nous vous recommandons de ne rien laisser dans les vestiaires, des consignes sécurisées sont à votre disposition. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou vol.

Des toilettes sèches seront également installées à plusieurs endroits du village.

- **SECOURS ET SÉCURITE :**

Les premiers secours seront assurés par les secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) en cas de blessure. Les hôpitaux et les pompiers les plus proches ont été informés du déroulement de la course.

- **L'ARTICLE DU TRAIL DES HAUTEURS :**

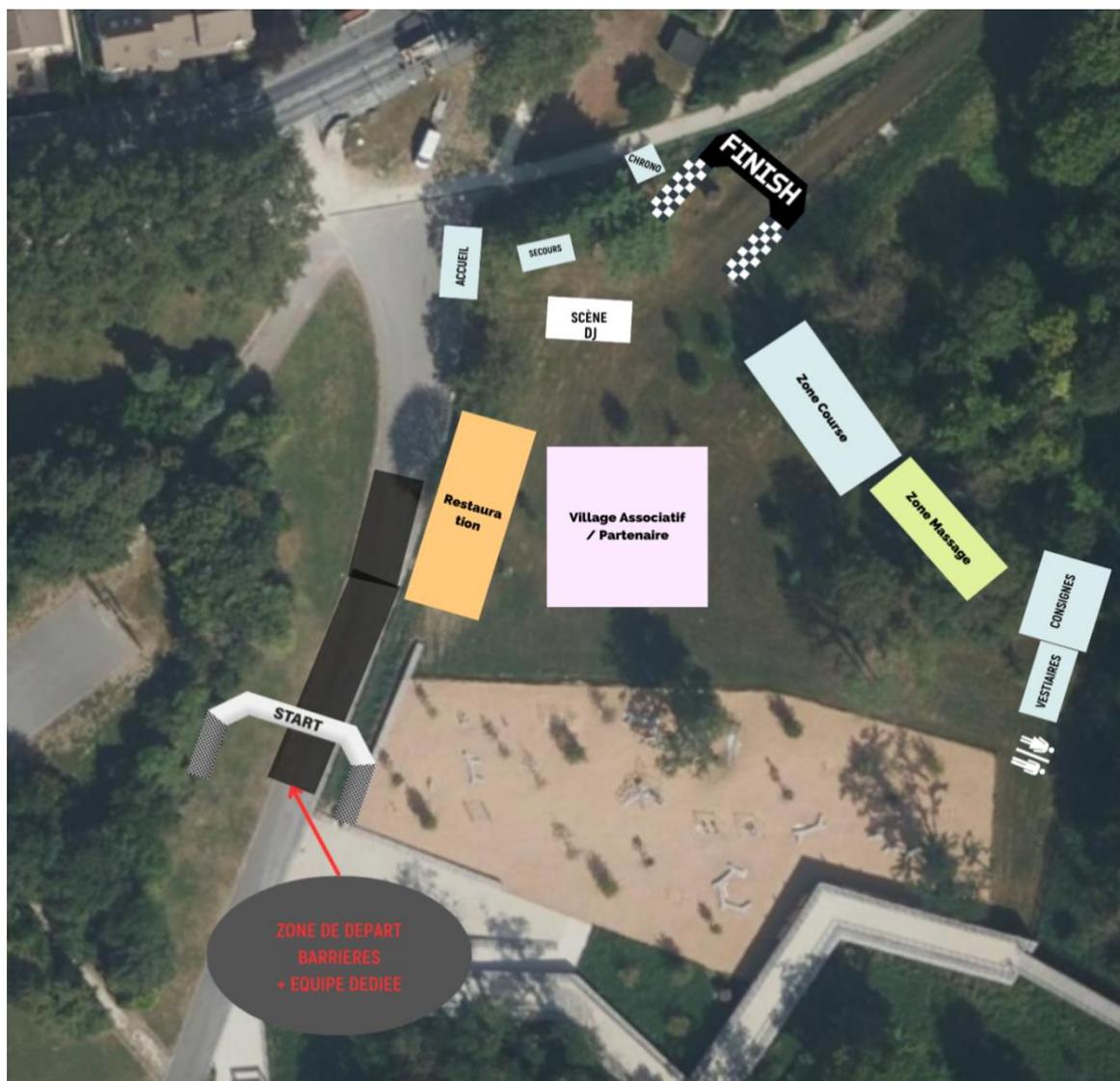
<https://fsgt93.fr/Trail-des-Hauteurs-2024-les-inscriptions-sont-ouvertes.html>

Vous trouverez tous les résultats complets et photos de différentes épreuves sur l'article dédié au Trail des Hauteurs après la course.

PLAN DU VILLAGE ET RESTAURATION

LA RESTAURATION SUR PLACE SERA ASSURÉE PAR PLUSIEURS FOOD-TRUCKS ET STANDS DE NOURRITURE.

LES PRIX SERONT FIXÉS PAR LES STANDS EUX-MEMES, MAIS NOUS VEILLERONS A LES MAINTENIR DANS UNE FOURCHETTE BASSE ET ACCESSIBLE.



HORAIRES DES COURSES ET PROTOCOLE

PROGRAMME

Horaires des courses :

- 9 h 00 :** Départ du 28 km

- 9 h 30 :** Départ de la 1^{ère} vague du 14 km
- 9 h 45 :** Départ de la 2^{ème} vague du 14 km

- 10 h 30 :** Départ du 5 km course (course rose)

- 10 h 45 :** Départ du 5 km marche/rando (marche rose)

- 11 h 30 :** Départ du mini trail enfants 1 km
- 11 h 35 :** Départ du mini trail enfants 2 km

Remise des récompenses du championnat :

À partir de 12 h 30 après la fin des récompenses grand public.

(Détail des récompenses dans la partie « Protocole de récompenses » Voir dessous).

ENGAGEMENT DES ATHLÈTES ET RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2023/2024 rappelée ci-après.

ATTENTION il est impératif d'utiliser le fichier Excel se trouvant sur le site FSGT de la CFAA (suivre le lien ci-dessous) et de le transmettre par mail à : inscriptions.cfaafsgt@gmail.com

[Lien vers le site](#)

Les distances du championnat le 28 km ou 14 km. (Les juniors et les vétérans 7 et 8 ne pourront participer qu'à l'épreuve courte distance – Voir réglementation fédérale ci-dessous)

LES INSCRIPTIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT SE FAIRE AVANT LE 09/10/2024.

Catégories d'âges 2024/2025

LA LICENCE OMNISPORTS ANNUELLE DE LA F.S.G.T EST VALABLE :

- soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 : saison sportive
- soit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 : année civile

LE CHANGEMENT DE CATÉGORIE SUIT LE RYTHME DE LA SAISON SPORTIVE ET S'EFFECTUE AU 1^{ER} SEPTEMBRE.

| | | | |
|------------|----|--------|-------------------------|
| JUNIORS | JU | M ou F | nées en 2006 et 2007 |
| SENIORS 1 | S1 | M ou F | nées entre 1996 et 2005 |
| SENIORS 2 | S2 | M ou F | nées entre 1986 et 1995 |
| VÉTÉRANS 1 | V1 | M ou F | nées entre 1980 et 1985 |
| VÉTÉRANS 2 | V2 | M ou F | nées entre 1976 et 1979 |
| VÉTÉRANS 3 | V3 | M ou F | nées entre 1970 et 1975 |
| VÉTÉRANS 4 | V4 | M ou F | nées entre 1966 et 1969 |
| VÉTÉRANS 5 | V5 | M ou F | nées entre 1960 et 1965 |
| VÉTÉRANS 6 | V6 | M ou F | nées entre 1956 et 1959 |
| VÉTÉRANS 7 | V7 | M ou F | nées entre 1950 et 1955 |
| VÉTÉRANS 8 | V8 | M ou F | nées en 1949 & avant |

POUR TOUTES CES ÉPREUVES, UNE DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST INDIQUÉE SUR LA PLAQUETTE CORRESPONDANT AU CHAMPIONNAT.

PASSÉE CELLE-CI, AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTÉ.

- Il est de la **responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom-catégorie-club) **AVANT** le démarrage de la compétition, de la course, du concours.
- Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon et marche sur route, trail, etc.) nécessitent le **port d'un dossard de catégorie à épingle dans le dos** : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier **AVANT** le démarrage de la compétition la catégorie et **obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification**.
- Les officiels se réservent le **droit de refuser à un-e athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (d'ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.)
- **Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre**, une procédure d'appel est mise en place. **Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition.**
- **Elle doit être remplie par un responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée** au secrétariat de l'épreuve.
- **Un jury d'appel** composé de membres de la commission fédérale désignés avant la compétition se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.
- Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.
- **Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.**

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.) la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours.

Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

6.1 Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant-e doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "**F.S.G.T. - Athlétisme - Présentation ACIPAPS**" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **À tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA**. **Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.**
- **Les frais d'engagements** (y compris pour les repêchages) **doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).**
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions **avec le maillot ou survêtement du club** pour lequel ils sont engagés.

6.2 Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : L'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de **pratiquants réguliers** appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

| | |
|--|--|
| 10 KM ROUTE - COURSE NATURE - EKIDEN - 5 & 10 KM MARCHE CADETS A VETERANS | Licence FSGT sportive ou civile de la saison en cours. |
|--|--|

6.3 Les formalités et demandes de qualification et d'engagement

➤ Route – Course nature – Marche – Epreuves combinées...

Les clubs inscrivent les athlètes selon la modalité d'inscription indiquée dans la plaquette du championnat.

Pour toutes les épreuves fédérales, le règlement des engagements

- Est à adresser par courrier postal à : **FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT - mettre au dos le nom du club ainsi que le nom et la date du championnat).**
- **Le paiement des inscriptions peut également se faire par virement bancaire/postal (en cas de besoin les clubs contactent la CFAA afin d'obtenir le RIB de la FSGT).**

MERCI DE RENSEIGNER EN REFERENCE DE PAIEMENT DE LA FACON SUIVANTE :

NOM DU CLUB/NOM DU CHAMPIONNAT/JJ.MM.AAAA

Exemple : Club inventé pour l'exemple/Championnat de France TRAIL FSGT/18.09.2024

6.4 Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

- **Championnat de France F.S.G.T. COURSE NATURE**
- **ou TRAIL Juniors - Seniors TC – Vétérans TC**

Les juniors et les vétérans 7 et 8 ne pourront participer qu'à l'épreuve courte distance (moins de 15 km).

L'usage des bâtons sera fonction du règlement prévu par l'organisateur.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS

- Médaille à chacun des trois premier-ères de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé-e premier-ère de chaque catégorie.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

- Équipe mixte composée de 3 athlètes toutes catégories
- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun-e des 3 athlètes des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun-e des 3 athlètes de la première équipe.

DROITS D'ENGAGEMENT DANS LES ÉPREUVES NATIONALES DE LA F.S.G.T

| Épreuves | Coût d'engagements fédéraux |
|---------------------------|------------------------------------|
| TRAIL | ☛ 15 euros pour le 28km |
| JUNIORS à VÉTÉRANS | ☛ 7.5 euros pour le 14km |

Liste des hébergements à proximité

B&B Hôtel Paris Romainville Noisy-le-Sec

103 Rue Paul Vaillant Couturier, 93130 Noisy-
le-Sec

Tél. : 08 92 70 53 10

1,8 km du village de départ. (Île de Loisirs de la Corniche des Forts à Romainville)

Ibis Styles Paris Romainville

52 Av. Gaston Roussel, 93230 Romainville

Tél. : 01 88 59 04 10

1,1 km du village de départ. (Île de Loisirs de la Corniche des Forts à Romainville)

Hôtel Le Cheval Noir

2 route de Noisy, 93500 Pantin

Tél. : 01 48 45 80 64

950m du village de départ. (Île de Loisirs de la Corniche des Forts à Romainville)

Hôtel Ibis paris Pantin Eglise

153 Av. Jean Lolive, 93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 67 00

1,5 km du village de départ. (Île de Loisirs de la Corniche des Forts à Romainville)

NOS PARTENAIRES

